

Communiqué de presse
Mercredi 15 avril 2009

Fonds d'investissement pour l'agriculture africaine : la France ne tient pas ses promesses.

Pour le CCFD-Terre solidaire la création du Fonds d'investissement pour l'agriculture africaine ne répond pas aux objectifs de lutte contre la faim. Il s'inquiète du rôle assigné à l'Agence française de développement de garantir les investissements privés et s'interroge sur les orientations de la coopération française en matière de développement agricole.

Ce mercredi 15 avril, le Secrétaire d'Etat M. Joyandet signera une déclaration d'intention avec le Président de la Banque africaine de développement pour la création du Fonds d'investissement pour l'agriculture africaine. Avec la création de ce fonds, l'Agence française de développement (AFD) se propose de capter des fonds privés et des fonds souverains pour financer des projets agricoles en Afrique. L'AFD s'engage ainsi à assurer un retour sur investissement – financier ou en nature – de 5% minimum à ces investisseurs.

Loin de profiter aux petits producteurs les plus vulnérables, cette logique privilégie des projets tournés vers l'industrie agroalimentaire ou des monocultures peu pourvoyeuses d'emplois. Pour Antoine Malafosse, délégué général du CCFD-Terre solidaire, *« le rôle de l'Agence française de développement n'est sûrement pas de garantir de bons placements à des fonds d'investissement en quête de profit, ni de participer à l'accaparement des terres en Afrique par des investisseurs étrangers au détriment des plus pauvres. »*

Lors du sommet de la FAO à Rome en juin 2008, consacré à la crise alimentaire, Nicolas Sarkozy avait appelé à « mettre le paquet » sur l'agriculture vivrière. Le Président de la République avait alors annoncé un milliard d'euros pour l'agriculture africaine sur les 5 prochaines années. Ces annonces avaient été saluées par les acteurs de terrain qui œuvrent depuis des décennies pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire de l'Afrique.

Presqu'un an après, la France a gelé ses subventions à l'agriculture, le milliard annoncé reste une promesse ! Et l'AFD s'apprête à servir de caution financière à des fonds d'investissement sur des projets dont les agricultures familiales seront les grandes absentes.

Le CCFD-Terre solidaire rappelle que le soutien aux agricultures familiales constitue la clé de la lutte contre la faim. Ces agricultures familiales représentent en effet aujourd'hui 40% de la population mondiale, mais faute de soutien public et de protection, une majorité de ces petits producteurs sont contraints à une logique de survie. Ils constituent plus des deux tiers des affamés de la planète.

Contact presse : Nathalie Perramon – 01 44 82 80 67 – 06 82 85 28 82
n.perramon@ccfd.asso.fr